

Parcel : un outil gratuit pour reconnecter l'alimentation au territoire

Publié le 14 Octobre 2019 - par Michel Tendil / Localtis - dans COHÉSION DES TERRITOIRES ENVIRONNEMENT

À quelques jours de la Journée mondiale de l'alimentation, un outil internet gratuit baptisé Parcel est mis en service : il permet en quelques clics de simuler une conversion et une relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation à l'échelle de son choix (quartier, commune, région, etc.). L'intérêt ? Voir immédiatement l'impact de ces choix sur les surfaces agricoles, l'emploi et l'environnement (émissions de CO2, pollution des eaux, biodiversité...).



Que se passerait-il si d'un coup d'un seul votre quartier, votre école, votre commune, voire votre région se mettait à manger exclusivement bio et local ? Avec le tout nouvel outil Parcel ("pour une alimentation résiliente citoyenne et locale"), il est possible de le savoir en quelques clics. Ce portail gratuit mis en service jeudi 10 octobre a été développé par la fédération Terres de liens, avec la Fnab (Fédération nationale de l'agriculture biologique) et le Basic (bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne), sur la base de quantités de données nationales et territoriales. Il permet de mesurer "l'empreinte spatiale, sociale et environnementale" de l'alimentation en fonction des modes de production et de consommation. En un mot, il vise à reconnecter les citoyens au sol.

L'utilisateur peut choisir de naviguer entre deux "parcours" : mesurer les effets d'une alimentation plus durable ou partir d'une surface agricole donnée et savoir combien de personnes peuvent être nourries en fonction de différents critères (bientôt disponible). Ainsi, en sélectionnant Vannes (Morbihan), on voit que pour subvenir entièrement aux besoins alimentaires de ses 53.200 habitants, la ville devrait mobiliser 15.800 hectares de terres agricoles faisant travailler quelque 540 agriculteurs supplémentaires. Sachant qu'aujourd'hui, elle ne dispose que de 420 hectares sur les 39.115 que compte le département. Un changement de modèle en bio impliquerait de passer à 22.500 hectares. Mais on sait du même coup que cela générerait 350 emplois de producteurs et 45% d'émissions de CO2 en moins.

Un curseur permet de déterminer la part de bio souhaitée dans la production totale. L'utilisateur peut aussi faire varier le régime alimentaire, en réduisant plus ou moins fortement la part de produits animaux.

"Passer de l'envie de changer à l'idée que 'oui c'est possible'"

Voilà une illustration rapide et concrète du type d'utilisation de Parcel qui, au moment de l'élaboration de projets alimentaires territoriaux (PAT), des objectifs de la loi Egalim - imposant 50% de produits locaux ou de qualité dont 20% de bio dans la restauration collective – peut s'avérer très éclairant. Sans parler de la question de la préservation des terres agricoles qui se pose avec de plus en plus d'acuité. "On compte sur les élections municipales pour interpeller chaque candidat et montrer que sur chaque territoire il y a un enjeu", insiste Michel Vampouille, président de la fédération Terre de liens. "Il faut qu'on passe de l'envie de changer à l'idée que 'oui c'est possible'", souligne-t-il.

À l'échelle nationale, une relocalisation de la production, sans augmenter la part de bio, nécessiterait 581.000 emplois. Et si cette relocalisation s'accompagne d'un passage au bio et d'une réduction d'un quart de la consommation de viande, on parvient à un doublement de l'emploi agricole direct - soit 1 million d'emplois -, 30% d'émissions de gaz à effet de serre en moins et une réduction de 35% de la pollution des eaux...

Transition juste

Outil de débat, Parcel se veut aussi un moyen d'accompagnement vers une "transition juste", expression qui a pris un relief particulier à la lueur de la crise des gilets jaunes. "On parle beaucoup de la sortie du charbon de la Silésie en Pologne. On pourrait aussi se poser la question de la sortie du cochon en Bretagne, car c'est quasiment une question de reconversion de la production qui se pose", souligne en effet Sébastien Treyer, directeur de l'Iddri (Institut du développement durable et des relations internationales). "Les collectivités n'ont pas beaucoup de marges légales pour faire de la transition agricole alimentaire. Mais elles peuvent organiser des clusters d'innovation, des marchés publics... Ce sont des choses déterminantes pour enclencher des transitions. Il est évident que la région Bretagne a un rôle clé à jouer", estime-t-il.

"Avec la sidérurgie, les territoires et la société n'ont pas eu leur mot à dire, et ont subi les plans sociaux. On ne veut pas sortir de quelque-chose, ni revenir en arrière, on veut entrer dans quelque chose de positif, de désirable, montrer qu'il est 'désirable' d'avoir un million de paysans en France", abonde Gaël Louesdon, de Terre de liens Normandie, l'un des initiateurs du projet.

Généraliser les PAT à l'ensemble des territoires ?

Le sénateur du Morbihan Joël Labbé, très impliqué dans l'alimentation locale, se montre immédiatement séduit. "C'est un outil extrêmement intéressant et moderne qui permet d'aller vers une agriculture vertueuse", s'enthousiasme-t-il, à l'issue de la présentation. Il pourra être mis à profit "dans la mise en œuvre des projets alimentaires territoriaux". "Mon souhait, c'est qu'on arrive à une obligation de PAT sur l'ensemble des territoires, comme on en a pour les Scot et tous ces outils de planification. Les PAT reposent sur le volontarisme mais on est dans une situation d'urgence, nous n'avons pas le temps d'attendre vingt ans", plaide-t-il. À cet égard, une représentante du ministère de l'Agriculture précise que le nouvel appel à projets du Programme national d'alimentation tend vers "une meilleure couverture territoriale des PAT" (plutôt que des objectifs chiffrés), avec une rallonge budgétaire de 30% par rapport au précédent budget.

Pour Antoine Villar, de la Fnab, il ne faut pas se focaliser exclusivement sur la restauration collective qui, rappelle-t-il, ne représente que 5% de l'alimentation totale. "Les agro-industriels sont très contents que les collectivités se concentrent sur les circuits courts et la restauration collective et se disent : 'au moins elles nous laissent tranquilles'", avance-t-il. Néanmoins elle a "un rôle pédagogique important". Et Parcel "est un outil qui appelle à l'action". En pointe sur les questions d'agriculture urbaine, Rennes métropole a d'ores et déjà montré son intérêt.